

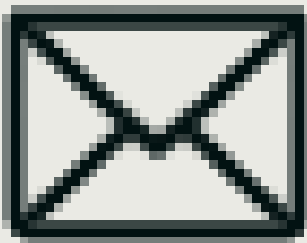


ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Le DUEF, un nouveau diplôme de langue française délivré à l'ILCF

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises (DUEF) peut désormais être obtenu à l'Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF). Reconnu par 40 universités françaises, ce diplôme permet aux étudiants étrangers apprenant le français de poursuivre leurs études dans notre pays.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP

INTERNATIONAL

Un tremplin vers la vie universitaire

À partir de 2023, l'ILCF propose à ses étudiants d'**obtenir le Diplôme universitaire d'Études Françaises (DUEF)**. Promulgué par le réseau des centres universitaires de français langue étrangère (campus FLE), le DUEF est une véritable opportunité pour

intégrer les établissements d'enseignement supérieur français en tant qu'étudiant international. En effet, ce diplôme est reconnu par près de 40 universités en France comme l'ICP, l'Université Lyon Lumière 2, l'Université de Lille ou encore l'Université de Strasbourg. Il **atteste officiellement du niveau de langue française** acquis par l'étudiant.

Spécialisé dans l'enseignement de la langue et de la culture françaises, l'ILCF, de l'ICP, proposait jusqu'alors à ses étudiants un certificat de niveau de langue à la fin de chaque session. Ce certificat n'était cependant pas commun à l'ensemble des centres universitaires d'études françaises.

Objectifs et modalités d'obtention du DUEF

Le **Diplôme Universitaire d'Études Françaises** est obtenu à partir de 15h de cours par semaine pour **1 semestre d'apprentissage minimum**. En fonction du niveau de français, le nombre d'heures de cours varie. Il est, au minimum, de 210h par semestre.

Les objectifs du DUEF diffèrent selon le niveau, allant de débutant à avancé. Il permet à l'étudiant de :

acquérir une **communication fluide**,
faciliter sa capacité de **rédaction**,
et **dynamiser son intégration** en France à travers la langue et la culture.

Les modalités d'obtention s'appliquent à l'ensemble des niveaux :

passer les examens en contrôle continu,
participer en classe,
obtenir la moyenne aux épreuves
et **être assidu**.

D'autres conditions peuvent être prises en compte en fonction du niveau, comme l'inscription à un **cours de civilisation** en plus des cours de langue.

> Pour plus de détails sur le DUEF, rendez-vous sur le site de l'**Institut de Langue et de Culture Françaises**.

Lieu(x) :

Publié le 5 janvier 2023 – Mis à jour le 9 janvier 2023

A lire aussi

À LA
UNE

INTERNATIONAL

Tous les tags